

N°2018-BCA-26

- Membres théoriques :
5
- Membres en exercice :
5
- Membres présents :
3
- Votants :
3

**BUREAU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA SEINE-MARITIME**

EXTRAIT DES DELIBERATIONS

**MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS BUDGETAIRES ET
AUTORISATIONS A RECOURIR A DES TRANSFORMATIONS DE POSTES
BUDGETAIRES**

Le 07 mars 2018, le Bureau du conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Seine-Maritime, convoqué le 20 février 2018, s'est réuni à la direction départementale sous la présidence de Monsieur André GAUTIER.

Le quorum étant atteint (3 membres) avec 3 membres présents, le bureau peut valablement délibérer.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur André GAUTIER, Président
- Monsieur Sébastien TASSERIE, 1^{er} Vice-Président
- Madame Sophie ALLAIS, 2^{ème} Vice-Présidente

ETAIENT ABSENTS EXCUSES

- Monsieur Gérard JOUAN, 3^{ème} Vice-Président
- Monsieur Bastien CORITON, membre

Délibération affichée le :

et retirée de l'affichage le :

Délibération insérée au recueil des actes administratifs du mois :

Tableau 1 : Effectifs au 1^{er} mars 2018

I - Création et suppression de postes

- **Création temporaire** : néant
- **Création permanente** : néant
- **Suppression** : néant

II - Ajustement des emplois budgétaires

a) au sein de la filière sapeur-pompier

- 1 poste de lieutenant de 2^{ème} classe transformé en poste de lieutenant de 1^{ère} classe ;
- 1 poste de sergent transformé en poste d'adjudant ;
- 1 emploi temporaire de capitaine transformé en emploi temporaire de lieutenant 1^{ère} classe ;

b) au sein de la filière administrative et technique

- 1 poste d'adjoint administratif transformé en poste d'attaché ;

Tableau 2 : Effectifs au 1^{er} avril 2018

I - Création et suppression de postes

- **Création temporaire** : néant
- **Création permanente** : néant
- **Suppression** : 1 poste de Lieutenant-colonel

Pour information : Le Conseil d'administration, par délibération du 14 février 2018 prise après avis du comité technique du 31 janvier 2018 a acté la suppression d'un poste de lieutenant-colonel en prévision du départ en retraite d'un agent avec avis favorable à l'unanimité du collège des représentants de l'administration et avis défavorable à la majorité du collège des représentants du personnel. Cette suppression de poste ne pouvait être prise en considération dans le tableau des effectifs qu'à compter du départ effectif de l'agent.

II - Ajustement des emplois budgétaires

a) au sein de la filière sapeur-pompier

- 1 poste de sergent transformé en poste d'adjudant ;

b) au sein de la filière administrative et technique

- 1 poste de rédacteur transformé en poste d'adjoint administratif ;

III – Postes vacants susceptibles d'être pourvus par des agents contractuels

En l'absence de candidats titulaires répondant au profil recherché, le poste suivant pourra être tenu par un agent contractuel recruté sur la base de l'article 3-2 ou de l'article 3-3 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale :

- Assistant administratif ressources humaines / carrière, cadre d'emplois des adjoints administratifs au sein du groupement Emplois, activités et compétences ;
- Mécanicien, adjoint technique à agent de maîtrise au sein du centre de Tourville-la-Rivière ;
- Chargé d'opérations et de construction, technicien à technicien principal de 1^{ère} classe au sein du groupement Immobilier ;
- Surveillant de travaux, adjoint technique à agent de maîtrise principal au sein du groupement Immobilier ;
- Adjoint au chef de service de l'administration générale, rédacteur à rédacteur principal de 1^{ère} classe au sein du groupement de l'Administration générale et des affaires juridiques ;
- Juriste, rédacteur au sein du groupement de l'Administration générale et des affaires juridiques ;

*

* *

Après en avoir délibéré, les membres du Bureau du conseil d'administration adoptent à l'unanimité ce dossier.

Le président du conseil d'administration,



André GAUTIER

EFFECTIFS		POSTES BUDGETAIRES				PREVISIONNEL POSTES POURVUS au 01/03/18			ECART POURVUS / BUDGETAIRES
		CA du 15/02/18	Création de poste	Suppression de poste	BCA du 07/03/18	Titulaires	Contractuels	Effectif total	
Directeur départemental	Colonel hors classe	1			1	1	0	1	0
Directeur départemental adjoint	Colonel hors classe	1			1	1	0	1	0
EMPLOIS FONCTIONNELS		2	0	0	2	2	0	2	0
A1	Contrôleur général	0			0	0	0	0	0
	Colonel hors classe	0			0	0	0	0	0
	Colonel	0			0	0	0	0	0
	Lieutenant Colonel	11			11	11	0	11	0
A2	Commandant	23			23	23	0	23	0
	Capitaine	32			32	28	0	28	-4
B1	Lieutenant hors classe	5			5	5	0	5	0
B2	Lieutenant 1ère classe	39	1		40	35	0	35	-5
B3	Lieutenant 2ème classe	27		1	28	21	0	21	-5
C1	Adjudants	212	1		213	212	0	212	-1
	Sergents	166		1	165	152	0	152	-3
C2	Caporal-chef	75			75	73	0	73	-2
	Caporal	292			292	287	0	287	-5
C3	Sapeur	24			24	24	0	24	0
FILIERE SPP hors SSM		896	2	2	896	871	0	871	-25
A1	Médecin de classe exceptionnelle	1			1	1	0	1	0
	Médecin hors classe	2			2	1	1	2	0
	Médecin de classe normale	0			0	0	0	0	0
	Pharmacien hors classe	1			1	1	0	1	0
	Pharmacien de classe normale	1			1	1	0	1	0
A	Cadre de santé de 1ère classe	1			1	1	0	1	0
A	Cadre de santé de 2ème classe	0			0	0	0	0	0
A	Infirmier hors classe	1			1	1	0	1	0
A	Infirmier de classe supérieure	3			3	3	0	3	0
A	Infirmier de classe normale	0			0	0	0	0	0
FILIERE SSSM		10	0	0	10	9	1	10	0
A1	Directeurs Territoriaux	1			1	0	1	1	0
A2	Attachés Territoriaux	12	1		13	9	3	12	-1
B	Rédacteurs Territoriaux	37			37	29	8	37	0
C	Adjoints Administratifs	96		1	95	93	2	95	0
FILIERE ADMINISTRATIVE		146	1	1	146	131	14	145	-1
B	Assistant socio-éducatif principal	1			1	1	0	1	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE		1	0	0	1	1	0	1	0
A	Ingénieurs territoriaux	9			9	6	3	9	0
B	Techniciens territoriaux	27			27	21	6	27	0
C1	Agents de Maîtrise	27			27	24	3	27	0
C2	Adjoints Techniques*	42			42	38	1	39	-3
FILIERE TECHNIQUE		105	0	0	105	89	13	102	-3
TOTAUX		1160	3	3	1160	1103	28	1131	-29
	Caporal	8			8	0	0	0	-8
	Lieutenant 1ère classe	0	1		1	1	0	1	0
	Capitaine	1		1	0	0	0	0	0
		9	1	1	9	1	0	1	-8

Emplois non contractuels (hors SSM)	nombre
contractuels	3
Engagés de service civique	0
Apprenti	2
Emplois d'avenir	2
Agent mis à disposition du SDIS par une société d'intérim	0
Agent d'une collectivité mis à disposition du SDIS	1
Agent mis à disposition TOTAL/CNPE/ETAT	5

* effectif non permanent (remplacement maladie, surcroit d'activité, maternité....)

EFFECTIFS		POSTES BUDGETAIRES				PREVISIONNEL POSTES POURVUS au 01/04/18			ECART POURVUS / BUDGETAIRES
		BCA du 07/03/18 Effectifs au 01/03/18	Création de poste	Suppression de poste	BCA du 07/03/18 Effectifs au 01/04/18	Titulaires	Contractuels	Effectif total	
Directeur départemental	Colonel hors classe	1			1	1	0	1	0
Directeur départemental adjoint	Colonel hors classe	1			1	1	0	1	0
EMPLOIS FONCTIONNELS		2	0	0	2	2	0	2	0
A1	Contrôleur général	0			0	0	0	0	0
	Colonel hors classe	0			0	0	0	0	0
	Colonel	0			0	0	0	0	0
	Lieutenant Colonel	11		1	10	10	0	10	0
A2	Commandant	23			23	23	0	23	0
	Capitaine	32			32	28	0	28	-4
B1	Lieutenant hors classe	5			5	5	0	5	0
B2	Lieutenant 1ère classe	40			40	35	0	35	-5
B3	Lieutenant 2ème classe	26			26	21	0	21	-5
C1	Adjudants	213	1		214	211	0	211	-3
	Sergents	165		1	164	151	0	151	-3
C2	Caporal-chef	75			75	72	0	72	-3
	Caporal	292			292	282	0	282	-10
C3	Sapeur	24			24	24	0	24	0
FILIERE SPP hors SSSM		896	1	2	895	862	0	862	-33
A1	Médecin de classe exceptionnelle	1			1	1	0	1	0
	Médecin hors classe	2			2	1	1	2	0
	Médecin de classe normale	0			0	0	0	0	0
	Pharmacien hors classe	1			1	1	0	1	0
	Pharmacien de classe normale	1			1	1	0	1	0
A	Cadre de santé de 1ère classe	1			1	1	0	1	0
A	Cadre de santé de 2ème classe	0			0	0	0	0	0
A	Infirmier hors classe	1			1	1	0	1	0
A	Infirmier de classe supérieure	3			3	3	0	3	0
A	Infirmier de classe normale	0			0	0	0	0	0
FILIERE SSSM		10	0	0	10	9	1	10	0
A1	Directeurs Territoriaux	1			1	0	1	1	0
A2	Attachés Territoriaux	13			13	9	4	13	0
B	Rédacteurs Territoriaux	37		1	36	29	7	36	0
C	Adjoint Administratifs	95	1		96	93	2	95	-1
FILIERE ADMINISTRATIVE		146	1	1	146	131	14	145	-1
B	Assistant social-éducateur principal	1			1	1	0	1	0
FILIERE MEDICO-SOCIALE		1	0	0	1	1	0	1	0
A	Ingénieurs territoriaux	9			9	6	3	9	0
B	Techniciens territoriaux	27			27	21	6	27	0
C1	Agents de Maîtrise	27			27	24	3	27	0
C2	Adjointes Techniques*	42			42	38	1	39	-3
FILIERE TECHNIQUE		105	0	0	105	89	13	102	-3
TOTAUX		1160	2	3	1159	1094	28	1122	-37
	Caporal	8			8	0	0	0	-8
	Lieutenant 1ère classe	1			1	1	0	1	0
	Capitaine	6			0	0	0	0	0
		15	0	0	9	1	0	1	-8

Effectifs non permanents (contractuels...)	nombre
contractuels	3
Engagés de service civique	0
Apprentis	2
Emplois d'avenir	2
Agent mis à disposition du SDIS par une société d'intérim	0
Agent d'une collectivité mis à disposition du SDIS	1
Agent mis à disposition TOTAL/CNPE/ETAT	5

* effectif non permanent (remplacement maladie, surcroît d'activité, maternité...)